Université de Lomé

APPEL À CANDIDATURES 2026-2028

DOMAINE : Sciences de la Santé
MENTION : Ophtalmologie
TYPE DE MASTER : Master professionnel
SPÉCIALITÉ : Ophtalmologie Clinique et Exploration de la Vision

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU MASTER :

Former des acteurs de santé oculaire devant contribuer à la recherche pouvant permettre d'innover en ophtalmologie sous la supervision des Médecins Ophtalmologistes.

.

LANGUES DE TRAVAIL

- ***Français***
- ***Anglais***

LIEU DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Direction de l'École des Assistants Médicaux de l'Université de Lomé (EAM-UL) sise au **CHU - Sylvanus Olympio.**

DATES ET HEURES DE DEPÔT DES DOSSIERS

Date
07-25 septembre 2026

Matin : 07H30 à 11 H 30
Après-midi : 14 H30 à 17H00

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU MASTER : Au terme de la formation, le master professionnel en ophtalmologie doit être capable de/d': - Examiner un patient présentant une affection oculaire - Faire les soins ophtalmiques - Diagnostiquer et traiter les problèmes oculaires fréquents dans la communauté. - Elaborer et gérer des programmes de proximité du centre de soins oculaires en conservant les données pour l'archivage - Collaborer avec ses pairs - Travailler sous la supervision des médecins ophtalmologistes - Eduquer le public sur les soins oculaires primaires y compris la promotion de la santé et la prévention des maladies oculaires évitables. - Identifier et préparer les clients à la chirurgie oculaire. - Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des - politiques de soins oculaires. - Mener une recherche sur les soins oculaires et - maintenir une assurance qualité. - Former et superviser les travailleurs de soins oculaires primaires dans la communauté - Gérer efficacement une unité de soins oculaires. - suivre efficacement un opéré des yeux et rendre compte au chirurgien	**DUREE DE LA FORMATION : 4 semestres (Deux ans)**	

- Collaborer avec les autres professionnels de la santé pour dispenser des soins oculaires de qualité.

PUBLIC CIBLE :
Etudiants en sciences de la santé des facultés des sciences de la santé après la troisième année de médecine générale, les professionnels de la santé ayant une licence LMD ou un diplôme équivalent. Licence en soins infirmiers, en orthoptie, en gynécologie obstétrique, en optique ou optométrie et diplômes équivalents.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :
- Les professionnels de la santé, **Techniciens supérieurs d'ophtalmologie** âgés de 45 ans au plus ayant une expérience professionnelle d'au moins 3 ans avec une autorisation de leur ministère de tutelle ; ou sans obligation absolue venant du secteur privé.
- Les professionnels de la santé, **Infirmier(es) d'état (IDE) ou de Sage-Femme d'état titulaire d'une licence professionnelle (Bac + 3ans de formation** âgés de 45 ans au plus ayant une expérience professionnelle d'au moins 3 ans avec une autorisation de leur ministère de tutelle ; sans obligation absolue venant du secteur privé
- Les étudiants ayant obtenu **une licence** en orthoptie, en gynécologie obstétrique, en optique ou optométrie
- les candidats étrangers titulaires d'une licence professionnelle en science de la santé compatible avec l'ophtalmologie (Bac + 3 ans de formation) seront retenus sur étude de dossiers.

CONSTITUTION DU DOSSIER

1) une lettre manuscrite de motivation adressée au Directeur de l'E.A.M. précisant la spécialité choisie ;
2) une copie légalisée du diplôme de BAC 2 ;
3) une copie légalisée du DUT de l'EAM, ou de la Licence Professionnelle de l'ENAM ;
4) une copie légalisée de la Licence LMD de la spécialité de son option ou d'un diplôme jugé équivalent ;
5) des copies légalisées de tous les relevés de notes du parcours Licence LMD ;
6) une justification des acquis ou expériences professionnelles ; copies légalisées des attestations d'emploi, de stages professionnels ;
7) un extrait d'acte de naissance légalisé ;
8) une copie légalisée du certificat de nationalité ;
9) un curriculum vitae détaillé ;
10) une copie légalisée de la carte d'identité nationale ou du passeport en cours de validité ;
11) un certificat médical attestant que le candidat est apte à continuer ses études à l'Université ;
12) une autorisation du Ministère de tutelle ou de l'autorité administrative dont relève le candidat ou la candidate (pour les fonctionnaires) ;

LIEU DE PAIEMENT DE LA QUITTANCE

ECOBANK : TG055 01708 140004450003 40

PROCÉDURE DE SÉLECTION

- Présélection des dossiers :
moyenne ≥ 12/20
- Epreuve orale :
moyenne ≥ 12/20
- Epreuve écrite :
moyenne ≥ 12/20

Effectif
30 premiers étudiants reçus

	13) une quittance originale de frais d'étude de dossier de **25 000 francs** portant le nom du candidat Lomé, le 13 AOUT 2026 Le Président de l'Université de Lomé, UNIVERSITE DE LOME * 01 BP 1515 Lome 01-TOGO Le Président **Professeur Kossivi HOUNAKE**	***Date*** **Du 28 septembre au 06 octobre 2026** **Du 28 septembre au 06 octobre 2026** **-28 au 30 septembre :** Etude des dossiers ; **-1er au 05 octobre 2026 :** Sélection et épreuve d'entretien; **-06 octobre 2026 :** Epreuve écrite. **RESULTATS DE SELECTION** **09 octobre 2026** **Résultats définitifs**